

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 13 MARS 2025

DEL-2025-68

L'An deux mille vingt-cinq, le 13 mars, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/03/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

Mme WENDLING.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, CATTANEO, DAVIET, DEAGE, FRANCOIS, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. COUTIER, GYSELINCK, HACQUIN.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, DESCHAMPS, GILLET, GUILLOTTE, JACQUES, MATHIAN.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes CHRISTIN, DUVERGER, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

**Membres en exercice : 29**

**Présents : 13**

**Représentés par mandat : 5**

---

**Objet : COMMUNE DE VALLORCINE - PLAN DROIT - AMENAGEMENT DE VOIRIE, CREATION D'UN RESEAU D'EAU POTABLE ET ENFOUISSEMENT COORDONNE DES RESEAUX SECS - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE CHAMONIX MONT-BLANC - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 30 JANVIER 2025**

**Rapport présenté par M. Joseph DEAGE.**

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (CCVCMB) entreprend, sous sa maîtrise d'ouvrage, la création d'une conduite d'eau potable et la commune de VALLORCINE à l'aménagement de la voirie à Plan Droit.

Parallèlement à ces travaux, le SYANE procède à l'enfouissement des réseaux secs sur ce secteur.

Le Bureau du SYANE, lors de la séance du 30 janvier 2025 a approuvé le projet de convention de groupement de commandes entre le SYANE, la commune de CHAMONIX et la Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc (CCVCMB), coordonné par la CCVCMB.

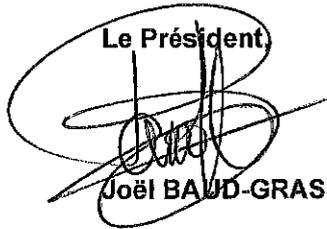
Cependant, une modification a été apportée au projet de convention désignant le SYANE en tant que coordonnateur du groupement à la place de la CCVCMB.

Il y a lieu de désigner un membre titulaire et un membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres du groupement, représentant le SYANE.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver le nouveau projet de convention de groupement de commandes,
2. à désigner M. Fernand DESCHAMPS comme membre titulaire du SYANE à siéger à la Commission d'Appel d'Offres du groupement, ainsi que M. Christian BOUVARD son suppléant,
3. à autoriser le Président à signer ladite convention de groupement de commandes.

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président**  
  
**Joël BAUD-GRASSET.**

**Syane**  
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE